

LES RENCONTRES RÉDITEC

■ En 2008, les 1ères Rencontres Réditec à Paris (Odéon, Théâtre de l'Europe) étaient consacrées à **"La Direction Technique en Europe, état des lieux et perspectives"**

■ En 2009, les 2èmes Rencontres Réditec réunissaient à Paris (Théâtre de la Cité Internationale) de nombreux professionnels sur le thème **"Demain, quelle direction technique souhaitent les artistes ?"**

■ En 2011, les 3èmes Rencontres Réditec à Lille (Gare St Sauveur), autour du thème **"Développement Durable et Démarche environnementale dans le spectacle vivant,"** inauguraient les rencontres bisannuelles et la 1ère étape de la rédaction de la Charte Développement Durable Réditec.

■ En 2013, les 4èmes Rencontres Réditec à Paris (Maison des Métalos) abordaient le sujet de fond de la **"Maîtrise d'Usage et Direction Technique"**, aux côtés de la maîtrise d'Ouvrage et maîtrise d'Oeuvre.

■ En 2015, les 5èmes Rencontres Réditec se décentralisent à Clermont-Ferrand, autour des spécificités de la **Fonction Publique**.



L'ASSOCIATION

www.reditec.fr

L'Association Professionnelle des Responsables Techniques du Spectacle Vivant est une association 1901, créée le 13 février 2006, au Théâtre Bastille à Paris.

Après neuf années d'existence, REDITEC regroupe actuellement **250 professionnels du spectacle** (Cadres techniques, responsables d'équipements, de salles ou d'événements...) autour de cinq objectifs principaux:

→ **La promotion de nos métiers** auprès des différents interlocuteurs institutionnels ou privés (collectivités territoriales, représentants des différents ministères, syndicats professionnels, médias...)

→ **L'information des membres de l'association** en collectant et en faisant circuler les nouvelles données professionnelles, techniques, réglementaires et légales.

→ **Le conseil et l'assistance** sur le plan professionnel et juridique aux membres de l'association dans l'exercice de leurs métiers et de leurs responsabilités.

→ **La participation à la réflexion et à l'élaboration des textes réglementaires** régissant les métiers et les lieux de spectacles au sein des diverses commissions techniques.

→ **Le soutien par nos expériences aux formations** initiales et continues dans l'ensemble des métiers techniques du spectacle vivant et la participation à la réflexion de leurs contenus.

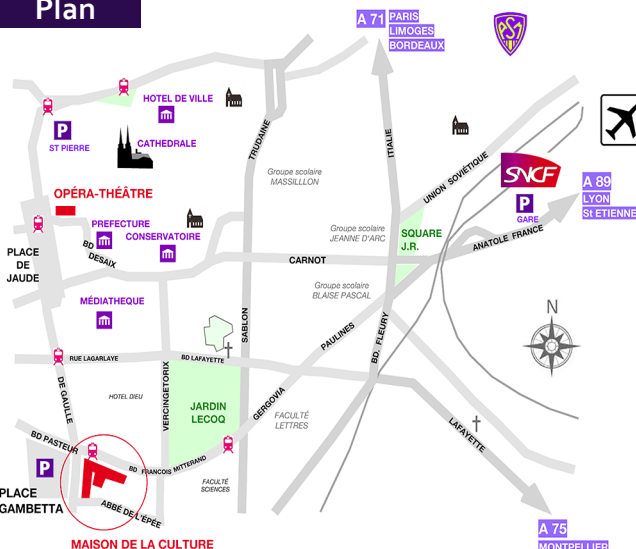
EN PRATIQUE ...

Adresse

Maison de la Culture
Rue Abbé de l'Épée - 63000 Clermont Ferrand
45.769873 - 3.084695



Plan



Accès

route

Paris par A71: 424km
Bordeaux par A89: 367km
Montpellier par A75: 337km
Lyon par A89: 171km

train

Gare de Clermont
Avenue de l'Union Soviétique
Paris: 3h30 Lyon: 2h25
Dijon: 4h Marseille 4h25

avion

aeroport@clermont-clermont.fr
04 73 62 71 00
navette aéroport
04 73 84 72 57

bus

Bus 4, 8 et 13
Arrêt: Maison de la Culture

tram

Tram A
Arrêt: Maison de la Culture

<http://www.clermont-fd.com/>

ENTRÉE LIBRE

Réservation **INDISPENSABLE** sur le site

www.reditec.fr



Infos pratiques et contact Réditec : secretaire@reditec.fr



LES TECHNICIENS DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

DANS LA

FONCTION PUBLIQUE

Le point de vue des responsables techniques



Clermont-Ferrand
Vendredi 18 septembre 2015

Partager les connaissances
et les rendre communes
pour harmoniser les référentiels métiers
et améliorer les coopérations public/privé.

PRÉSENTATION

■ Les techniciens du spectacle vivant et de l'événementiel : Des métiers aux problématiques multiples

Les techniciens du spectacle vivant doivent faire face à des problématiques très spécifiques, comme l'a mis en lumière une étude approfondie de l'ARACT Lorraine de 2014 : leurs cadres d'emplois et leurs situations économiques sont divers et souvent précaires, ils rencontrent des difficultés de reconversion, sont exposés à des facteurs de pénibilité au travail, la formation et la transmission des savoirs sont peu structurées, les évolutions technologiques sont rapides et les organismes qui les emploient présentent une très grande diversité et parfois une grande fragilité.

■ Les techniciens du spectacle vivant et de l'événementiel : Le cadre particulier de la Fonction publique

L'exercice de ces métiers et de ces emplois dans le cadre spécifique de la fonction publique pose un certain nombre de questions par rapport à l'évolution des métiers des techniciens du spectacle : développement des compétences et des carrières, formation, gestion des ressources humaines, harmonisation entre le cadre d'emploi, les tâches spécifiques et les obligations du secteur, complexité des modes de gestion, relations entre partenaires publics et privés... Les métiers des techniciens du spectacle vivant restent à ce jour mal identifiés dans la plupart des nomenclatures administratives et des référentiels : ils manquent de visibilité et leurs spécificités sont peu prises en compte.

Ces problématiques rendent souvent complexes les coopérations et les cogestions entre les services publics et les opérateurs privés dans la production et la diffusion des spectacles. Les différents modes de gestion des personnels techniques peuvent nuire à la bonne marche des opérations et donc à la bonne gestion des moyens. Un sondage interne et indicatif de REDITEC nous montre l'importance de la question : environ 86% des cadres techniques sondés exercent leur activité directement dans la fonction publique ou de façon structurellement rapprochée avec cette dernière.

■ Face à ce constat et ces interrogations, l'association REDITEC, partie prenante de la Maîtrise d'usage du spectacle vivant, souhaite réaliser un focus sur les métiers techniques du spectacle vivant et de l'événementiel dans la fonction publique, par un croisement de points de vue entre acteurs publics, institutionnels et privés, qui sont régulièrement confrontés, directement ou indirectement, à ces questions. Il s'agit entre autre de se pencher sur les problématiques :

→ De compréhension et de visibilité de ces métiers et de leurs compétences associées par l'ensemble des employeurs et les administrations gestionnaires,

→ Des évolutions des formations et filières de métiers par l'harmonisation des référentiels métiers, une meilleure et facile intégration dans la fonction publique, la sécurisation de leurs parcours, et une meilleure prise en compte de l'évolution de leur carrière (mobilité, compétences spécifiques,...).

LE PROGRAMME

Vendredi 18 septembre 2015

Afin d'accueillir les participants venant de toute la France pour cette journée du vendredi 18 septembre, la Ville de Clermont-Ferrand/partenaire et Reditec ont prévu un pré-accueil à l'Opéra Théâtre de Clermont-Ferrand dès le jeudi 17 septembre en fin d'après midi (visite et buffet de bienvenue)

9H
Accueil des participants

9H30
Mots de bienvenue (REDITEC, Ville de Clermont-Ferrand)

10H/12H
Séance plénière

"Avoir un socle de connaissances partagées"
Interventions et témoignages d'acteurs de gestion de carrières emploi et formation de la fonction publique (commission paritaire, commission nationale...)
Questions/Réponses avec les participants
Transcription des éléments clés, freins et obstacles identifiés

12H- 13H30
Pause déjeuner / buffet sur place / 10€

13H30- 14H30
Atelier 1

"Se projeter dans un futur désiré et possible"
Temps de travail collaboratif en groupes

14H45- 16H00
Atelier 2

"Envisager les chantiers prioritaires et imaginer la suite"
Temps de travail collaboratif en groupes

16H00- 17H00
Séance plénière

Restitution collective des ateliers
Clôture des 5èmes Rencontres
Cocktail

L'association REDITEC remercie ses partenaires pour leur engagement à ses côtés



LETRANSFO



ne pas jeter sur la voie publique

LES TABLES RONDES

1 Avoir un socle de connaissances partagées

Les rencontres réuniront des acteurs du secteur qui ne se connaissent pas vraiment, travaillent peu ensemble et dont les points de vue sur ces questions sont très variés (centres de formation, collectivités, centres de gestion, techniciens etc...)

2 Se projeter dans un futur désiré et possible

Une fois que les acteurs ont partagé leur vision de la situation, il s'agit de se projeter et de définir ce qui serait souhaitable en imaginant les scénarii de réussite, de dépassement des obstacles et freins identifiés.

3 Envisager les chantiers prioritaires et imaginer la suite

Il s'agit d'envisager les champs d'amélioration et chantiers prioritaires à lancer pour améliorer la situation de manière collective.

LES PARTICIPANTS

→ Les acteurs de la fonction publique, confrontés quotidiennement à ces questionnements (DRH, Direction des services, Services des spectacles, Directions de la culture etc...)

→ Les organisations parties prenantes sur les questions des métiers du spectacle et/ou de la fonction publique : Collectivités territoriales, État, Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, CNFPT, AFDAS, centres de formation, agences culturelles régionales, ARACT(s), etc ...

→ Les acteurs privés qui sont amenés à travailler régulièrement avec les acteurs publics, souvent gestionnaires des lieux (producteurs et diffuseurs) ...

→ Les membres de l'association Réditec, quels que soient leurs statuts...

LES INTERVENANTS

→ Carole Zavadsky – Déléguée Générale / Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant / CPNEF/SV

→ Micheline Tribbia – Ergonome, chargée de mission Association régionale de l'amélioration de condition de travail - ARACT Lorraine

→ Christophe Paym – Délégation Rhône-Alpes Lyon Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)

→ Romain Guillaume – Responsable du Pôle « Missions emploi – concours – développement » Centre de Gestion 63

→ Johan Theuret – Directeur général des Ressources humaines et du dialogue social de la Ville de Clermont Ferrand.